

MONTMARAUULT

15/02/2024

73 personnes au rendez-vous de la collecte de sang

Pas moins de 73 personnes se sont présentées lors de la première collecte de sang de l'année organisée par l'association locale.

À cette occasion, 66 poches ont été prélevées et deux nouveaux donneurs ont surmonté « la peur des aiguilles ». Des félicitations ont été adressées à Clément pour son quatrième don et à Gabriel pour son cinquième, alors qu'ils n'ont pas encore 19 ans.

Un appel lancé aux sportifs

Autre exemple à suivre, celui de cinq cyclistes du club de Montmarault qui se sont motivés. Avis aux sportifs en pleine santé pour le prochain rendez-vous fixé



SANTÉ. Clément a effectué son quatrième don à l'âge de 19 ans.

au lundi 8 avril, de 15 heures à 19 heures, à l'Espace Claude-Capdevielle.

MONTMARAUULT ■ Ils ont été récompensés pour leur fidélité à l'association

Deux médaillés à la Fnath

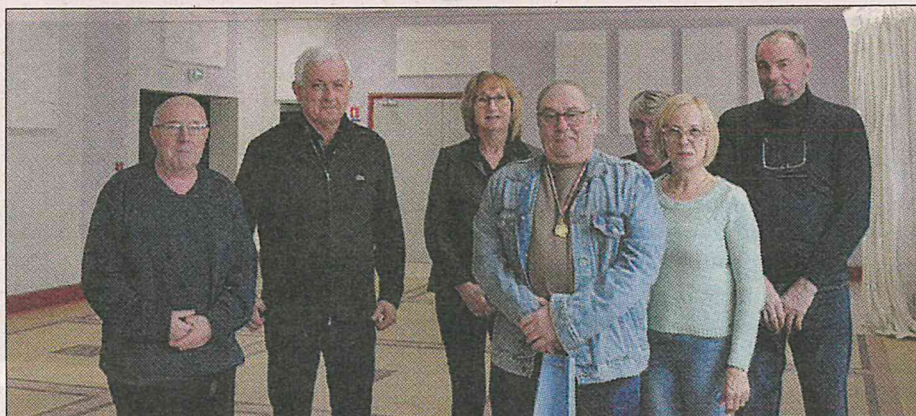
Des médailles ont été remises à Jacques Lassauzet et André Duchatelet, pour leurs années de fidélité à la section locale de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (Fnath).

Lors de l'assemblée générale de la section locale de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (Fnath), des médailles ont été remises à Jacques Lassauzet, pour 24 ans de fidélité à l'association, et à André Duchatelet, pour 21 ans de fidélité.

Auparavant et en présence d'une nombreuse assistance (*), une minute de silence avait été observée en hommage aux adhérents décédés. Puis, le rapport d'activités, présenté par la présidente Sylvie Duronéa, a été suivi du rapport financier du trésorier Gilles Mallet.

66 adhérents fidèles

Ces deux rapports ont été adoptés à l'unanimité, laissant apparaître une gestion saine et un budget équilibré pour une section locale de la Fnath qui regroupe 66 adhérents fidèles.



À L'HONNEUR. André Duchatelet, un des deux médaillés, était entouré de Gilles Mallet, Didier Lindron, Josette Auberger, Martine Turret, Sylvie Duronéa et Jean-Louis Markowsky (de gauche à droite).

Jean-Paul Duronéa, délégué départemental, a fait ressortir le travail effectué pour la défense des adhérents de l'association ainsi que les revendications déposées par le siège fédéral pour maintenir son action menée en faveur de tous les accidentés de la vie.

« La Fnath est une association à but non lucratif et il est regrettable que certains adhérents, après avoir obtenu satisfaction auprès du service juridique, quittent la section », a-t-il déploré.

Quant au maire, Didier Lindron, il a rappelé les

futurs travaux d'aménagement afin de continuer l'accès à certains commerces, parkings et passages piétons aux personnes à mobilité réduite prévus sur la commune de Montmarault.

Le bureau

Il a ensuite été procédé au renouvellement des membres du bureau dont la composition est la suivante : présidente, Sylvie Duronéa, vice-président, Philippe Moncouyoux, trésorier, Gilles Mallet, trésorière adjointe, Agnès Debadts, trésorier adjoint,

Jean-Bernard Ribier. Sont membres du conseil d'administration, Gérard Bie, Bernadette Brodziak, Michel Charrier, Suzanne Denis, Séverine Dinet, Catherine Eyraud, Chantal Markowsky, Danielle Perrin, Patrick Theveniaud et Jean Philippe Theveniaud.

L'assemblée s'est terminée par un vin d'honneur offert par la section.

(*) Dont le maire Didier Lindron, Josette Auberger, adjointe en charge des associations, Gilles Mallet, mandaté par la commune de Murat, Jean-Louis Markowsky, représentant la commune de Blomard, et Martine Turret, représentant la commune de Louroux-de-Beaune.